

## DOCUMENT D'ENTREE EN PREMIERE RELATION

La présente fiche d'informations légales est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller Expert-Invest. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller doit avoir communiqué au client dès le début de la relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

### L'ENTREPRISE

La société dénommée OCEANIC FINANCE est une société par actions simplifiée, au capital de 350.000,00 euros, ayant son siège social à BREST (29200) au 22 rue de Lyon. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 797 387 297.

Le code NAF/APE de la société OCEANIC FINANCE est 7022Z

Tel : 02.98.43.13.13

Mel : contact@oceanicfinance.fr

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Monsieur Patrice AZRIA en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données sont conservées pendant toute la durée de notre relation, augmentée des délais légaux de prescription applicable.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en en vous adressant par mail l'adresse suivante : [dpo@groupeoceanic.com](mailto:dpo@groupeoceanic.com)

Vous pouvez également porter toute réclamation devant la Cnil ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

### STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

I -La société OCEANIC FINANCE est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 14000515 au titre des activités réglementées ci-dessous visées.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS :

<https://www.orias.fr/welcome>

**CIF (Conseiller en investissements financiers)**

Conseiller en investissements financiers, proposant des prestations de conseil non indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF, adhérent de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

**IAS (Intermédiaire en Assurance) :**

Inscrit en qualité de courtier et positionné dans la catégorie « b » non soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et autorisé actuellement à présenter principalement les contrats des entreprises d'assurance citées ci-dessous. Activité contrôlable par l'ACPR 4 Place de Budapest, 75436 cedex 09 - <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

**IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) :**

Inscrit dans la catégorie de mandataire non-exclusif : voir tableau des partenariats. Activité contrôlable par l'ACPR 4 Place de Budapest, 75436 cedex 09 - <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

II- La société OCEANIC FINANCE exerce par ailleurs l'activité d'agent immobilier et est à ce titre titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce numéro CPI 2901 2018 000 027 100 délivrée par la CCI BRETAGNE OUEST le 17 avril 2018. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeurs.

L'activité est contrôlable par le CNTGI et la DGCCRF.

**ASSURANCES**

La société OCEANIC FINANCE dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Elles sont souscrites sous la police numéro 114240090 auprès de la compagnie MMA IARD, pour les montants suivants :

	<b>CIF</b>	<b>COA</b>	<b>IMMO</b>
<b>Responsabilité Civile Professionnelle</b>	Garantie de 2.000.000,00 euros par sinistre, sans limite par an Franchise générale : 3500,00 euros	Garantie de 3.000.000,00 euros par sinistre, sans limite par an	Voir conditions générales (sur

	Franchise particulière portée à 15000,00 euros pour la commercialisation d'opérations de défiscalisation GIRARDIN	Franchise : 3500,00 euros	demande)
<b>Garantie financière</b>		115000 euros	110000 euros

La société OCEANIC FINANCE s'est engagée à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

**PARTENAIRES, COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)**

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
<b>PRIMONIAL</b>	PSI	Mandat	commissions
<b>GENERALI</b>	Assureur	Convention de partenariat	commissions
<b>CARDIF</b>	Assureur	Convention de partenariat	commissions
<b>SURAVENIR VIE PLUS</b>	Assureur	Convention de partenariat	commissions
<b>SWISSLIFE</b>	Assureur	Convention de partenariat	commissions
<b>AXA BANQUE</b>	Banque	mandat	commissions
<b>PRIVALTO/BNP PARIBAS</b>	Banque	Convention	commissions
<b>AXA THEMA</b>	Assureur	Contrat de partenariat	commissions
<b>AGEAS</b>	Assureur	Contrat de partenariat	commissions
<b>VATEL</b>	Société de gestion	Contrat de partenariat	commissions
<b>LAZARD</b>	Société de gestion	Contrat de partenariat	commissions
<b>SCCV EDEN ROC</b>	Promoteur immobilier	Mandat de vente	Honoraires

**Océanic Finance** - Société par actions simplifiée au capital de 350 000 € - RCS BREST 797 387 297

Siège social : 22 rue de Lyon, 29200 BREST - Tél. : 02 98 43 13 13 - Fax : 02 98 43 69 18.

Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 14000515 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de conseiller en investissement financier - adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers - courtier en assurance - mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement.

Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerces - Carte professionnelle n° CPI 2901 2018 000 027 100 délivrée par la CCI Bretagne Ouest le 17 Avril 2018, sans déduction de fonds.

Garantie financière : MMA, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans.

TVA intra-communautaire : FR89797387297

<b>SCCV ATLANTIS</b>	Promoteur immobilier	Mandat de vente	Honoraires
<b>SCCV CLEMENT ADER</b>	Promoteur immobilier	Mandat de vente	Honoraires
<b>SCCV LE JARDIN DU COMMANDANT</b>	Promoteur immobilier	Mandat de vente	Honoraires

OCEANIC FINANCE est en partenariat avec plus de 30 partenaires bancaires, assureur et PSI (Prestataires de Services en Investissement). La liste de tous les partenaires peut vous être communiquée sur simple demande

En outre, OCEANIC FINANCE est le conseil en allocation stratégique et tactique pour deux fonds de fonds : OCEANIC Opportunités Monde (FR0013184637) et Atlantique Patrimoine (FR0007048996). OCEANIC Opportunités Monde, géré par Lazard Frères Gestion et classé en risque 5/7, est un fonds flexible principalement investi sur l'ensemble du marchés actions Monde. Atlantic Patrimoine, géré par Amilton et classé en risque 3/7, est quant à lui investi sur les marchés des actions internationales et sur le marché des obligations internationales.

#### MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoute le cas échéant une fraction des frais de gestion, au maximum égale à 50% de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

#### INFORMATION SUR LES MODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunication.

#### TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

##### **Modalités de saisine de l'entreprise :**

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

\* Par courrier : OCEANIC FINANCE, 22 rue de Lyon 29200 BREST

\* Par tel : 02 98 43 13 13

\* Par mail : [contact@oceanicfinance.fr](mailto:contact@oceanicfinance.fr)

##### **Traitement des réclamations :**

**Océanic Finance** - Société par actions simplifiée au capital de 350 000 € - RCS BREST 797 387 297

Siège social : 22 rue de Lyon, 29200 BREST - Tél. : 02 98 43 13 13 - Fax : 02 98 43 69 18.

Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 14000515 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de conseiller en investissement financier - adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers - courtier en assurance - mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement.

Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerces - Carte professionnelle n° CPI 2901 2018 000 027 100 délivrée par la CCI Bretagne Ouest le 17 Avril 2018, sans déduction de fonds.

Garantie financière : MMA, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans.

TVA intra-communautaire : FR89797387297

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- \* Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- \* Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

**Saisir un médiateur :**

Vous avez la possibilité de solliciter l'avis d'un Médiateur :

- **Médiateur compétent pour les litiges avec une entreprise :**

*Médiateur de l'Anacofi : 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris*

- **Médiateurs compétents pour les litiges avec un consommateur :**

Pour les activités CIF :

Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02.

Site internet : [www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html](http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html)

Pour les activités assurances :

La Médiation de l'Assurance, TSA 50110 75441 Paris cedex 09.

Site internet : [www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur](http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur)

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières :

Médiation de la consommation, ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 Paris.

Site internet IOBSP : [www.anm-conso.com/anacofi-iobsp](http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp)

Site internet IMMOBILIER : [www.anm-conso.com/anacofi-immo](http://www.anm-conso.com/anacofi-immo)

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis au client.

**DATE ET SIGNATURE**

<p><b>Le client</b></p> <p><b>Fait à :</b></p> <p><b>Date :</b></p> <p><b>Signature</b></p>	<p><b>Le conseiller :</b></p> <p><b>Fait à :</b></p> <p><b>Date :</b></p> <p><b>Signature :</b></p>
---	---